

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTE DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE LEFEBVRE

2011-12-05 Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal de Lefebvre tenue à la salle du Conseil Municipal le 5e jour du mois de décembre 2011 à 20 heures formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire à laquelle séance sont présents:

Monsieur le Maire, Claude Bahl

Les conseillers:

Rachel Laflamme, Lina Lacharité, Denis Laroche, Roger Tessier et François Parenteau

Monsieur Jocelyn Verrier, conseiller, est absent

Madame Julie Yergeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est aussi présente.

(11-12-224) ADOPTION ORDRE DU JOUR

Sur proposition de la conseillère Rachel Laflamme et appuyé par le conseiller Roger Tessier et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté.

(11-12-225) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller François Parenteau et appuyé par la conseillère Lina Lacharité et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil Municipal tenue le 7e jour du mois de novembre 2011 soit accepté tel que rédigé.

(11-12-226) ADOPTION PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par le conseiller Denis Laroche et appuyé par la conseillère Rachel Laflamme et résolu à l'unanimité des conseiller que le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil Municipal tenue le 21e jour du mois de novembre 2011 soit accepté tel que rédigé.

(11-12-227) APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par la conseillère Lina Lacharité et appuyé par le conseiller Denis Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers que les comptes à payer suivants, présentés par la secrétaire-trésorière pour le mois de décembre 2011 soient acceptés et payés.

NO. BÉNÉFICIAIRE	DESCRIPTION	MONTANT
Salaire employés	Dépôts salaire mois de Novembre 2011	6 502.80\$
Élus Municipaux	Rémunération & alloc. de dépenses mois de oct., nov. et déc.	5 140.74\$

5811	Calclo Inc.	#2226Chlorure de calcium route O'Brien	205.07\$
5812	Céline Poudrier	Aide financière pour guignolée 2011	100.00\$
5813	Petite Caisse	Frais de poste mois de octobre 2011	143.88\$
5814	D.P.S. Transport	Paielement partiel contrat route O'Brien, installation piquets & excavation 11 ^e rang Est 153	708.66\$
5815	Bell Mobilité Inc.	Frais de cellulaire octobre 2011	73.59\$
5816	D.P.S. Transport	Paielement balance contrat route O'Brien (10%)	16 929.12\$
5817	Fabrique Ste-Jeanne d'Arc	Aide financière pour conduite d'eau	300.00\$
5818	Provencher André	Remboursement de taxes	105.14\$
5819	Noël Gérard	Remboursement de taxes	17.82\$
5820	Soc. Reine de la Paix	Remboursement de taxes	11.68\$
5821	Construction DJL Inc.	Criblure pour route O'Brien	6 955.59\$
5822	Signalisation 2020	Location de panneaux	205.07\$
5823	Jean-Paul Belcourt	Mise à jour site internet 2011	150.00\$
5824	Bell Canada	Téléphone mois nov. bâtiments municipaux	364.40\$
5825	Demers Pelletier	Honoraire pour suivi dossier école	884.37\$
5826	Les Équipements de Ferme MIRO	#5695Équerres pour table âge d'Or	191.39\$
5827	Équip. San. Drummond	#256582Produits sanitaires	81.09\$
5828	Excavation Yergeau	#2622Défaire dam de castors	142.40\$
5829	Frédéric Roberge	#24Queue de castor	20.00\$
5830	Mélançon & Fils	#146803,146804Huile à chauffage école garage 1	896.47\$
5831	Groupe Ultima Inc.	#180875Assurance responsabilité suppl.	384.00\$
5832	Hydro-Québec	Électricité bâtiments municipaux sept.-oct.-nov.	2 170.71\$
5833	L'industrielle Alliance	Assurances collectives mois de décembre 2011	440.99\$
5834	Jean-Pierre Carpentier Enr.	#76527,76528,76529 Nivellement des chemins	2 076.26\$
5835	Julie Yergeau	Frais de déplacement	34.40\$
5836	Laboratoire SM	#1161840Analyse d'eau	214.18\$
5837	Marché Ste-Jeanne	Quincaillerie patinoire, eau école & divers	227.59\$
5838	Marco Mini-Mécanique inc.	#32106Nettoyage et réparation souffleuse	223.78\$
5839	Mégaburo	Papeterie, encre & imprimante	437.65\$
5840	Construction Benoit Moreau inc.	#827-3 ^e versement rénovation école	2 069.29\$
5841	MRC de Drummond	Ficher rôle & Charges en inspection	739.20\$
5842	Municipalité de Wickham	1 ^{er} versement déneigement route Caya	525.00\$
5843	Médias poste	médias poste nov.	40.26\$
5844	Réjean Gauthier, Entrepreneur gén.	Travaux école	6 100.68\$
5845	Rona	Peinture, divers école	249.87\$

5846	Chemin de Fer St-Laurent & Atl.	Passage à niveau	1 544.58\$
5847	Visa Desjardins	Essence camion	179.60\$
5848	Excavation André Provencher Enr.	2 ^e versement déneigement stationnements	1 321.53\$
5849	Excavation Yergeau Enr.	2 ^e versement déneigement chemins d'hiver	19 502.26\$

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE SELON LE RÈGLEMENT 340

La secrétaire-trésorière dépose un rapport des dépenses autorisées selon le règlement numéro 340.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Roger Tessier à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement pour fixer les taux de taxes pour l'exercice financier 2012 et les conditions de perception.

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Roger Tessier à l'effet qu'à une séance subséquente il sera présenté un règlement pour déléguer au secrétaire- trésorier le pouvoir d'autoriser des dépenses, de former un comité de sélection et de passer des contrats.

(10-12-228) CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2012

CONSIDÉRANT que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Proposé par: Denis Laroche

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil pour 2012, qui se tiendront à la salle du Conseil au 186, 10^e rang Lefebvre et qui débiteront à 20 heures aux dates suivantes:

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

ANNÉE 2012

Jour	Date	Heure
Lundi	16 janvier	20h00
Lundi	6 février	20h00
Lundi	5 mars	20h00
Lundi	2 avril	20h00
Lundi	7 mai	20h00
Lundi	4 juin	20h00
Lundi	9 juillet	20h00

Lundi	13 août	20h00
Mardi	4 septembre	20h00
Lundi	1er octobre	20h00
Lundi	5 novembre	20h00
Lundi	3 décembre	20h00

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire -trésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-229) RADIATION DE TAXES

CONSIDÉRANT que deux propriétaires n'ont pas acquitté leurs comptes de taxes municipales portant sur l'année 2009;

CONSIDÉRANT que la municipalité peut radier des comptes de taxes municipales antérieures;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre annule les comptes de taxes antérieures portant sur l'année 2009 pour les propriétés suivantes:

- matricule : 49020-8963-18-8193

année 2009 : 20.80\$
Intérêts : 6.24\$
Total à radier : 27.04\$

- matricule : 49020-8960-87-2804

année 2009 : 0.80\$
intérêts : 0.24\$
Total à radier : 1.04\$

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à radier les taxes 2009 au montant de 21.60\$ pris dans le poste (02-190-00-985) et les intérêts au montant de 6.48\$ pris dans le poste budgétaire (01-262-00-000).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-230) FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LES BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE

CONSIDÉRANT les déplacements effectués tout au long de l'année par les bénévoles de la bibliothèque municipale;

Proposé par: Lina Lacharité

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre verse une somme de quatre cents dollars (400.\$) comme frais de déplacement à Madame Pauline Cyr Delude, responsable de la bibliothèque municipale;

Il est également résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière à acquitter ce montant, soit 400.\$, pris dans le poste budgétaire (02-702-30-310).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-231) RÉSEAU BIBLIO CQLM/ NOMINATION RÉPONDANT & COORDONNATEUR

CONSIDÉRANT l'obligation de la municipalité de nommer un répondant et un coordonnateur pour la bibliothèque municipale;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Denis Laroche

IL EST RÉSOLU que Madame Lina Lacharité, conseillère, soit nommée comme répondante de la municipalité pour la bibliothèque municipale pour l'année 2012;

Que Madame Pauline Cyr Delude soit nommée comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale pour l'année 2012 qui aura la charge de son fonctionnement et avec qui la correspondance habituelle du Réseau biblio CQLM pourra être effectuée;

Que ces personnes ont pour fonction de surveiller les intérêts de la municipalité dans l'organisation et le maintien de la bibliothèque au cours de l'année et de représenter le Conseil de la municipalité à l'Assemblée générale annuelle du Réseau biblio CQLM et de faire rapport à la municipalité;

Que les frais de participation à l'Assemblée générale annuelle et les formations soient défrayés par la Municipalité de Lefebvre, pris dans le poste budgétaire (02-702-30-310).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-232) RIMGD BAS ST-FRANÇOIS / ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

CONSIDÉRANT que le Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François, lors d'une séance ordinaire tenue le 28 novembre 2011, a adopté ses prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012 au montant de 1 528 095.\$;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la municipalité est en accord avec la teneur de ce budget ;

Proposé par: Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre approuve et

entérine le budget adopté par le Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de gestion des déchets du Bas St-François pour l'exercice financier 2012 au montant de 1 528 095.\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-233) RIGD BAS ST-FRANÇOIS / PAIEMENT DE FACTURE

CONSIDÉRANT que la municipalité a reçu une facture de la RIGD Bas St-François concernant les composteurs domestiques qui ont été vendus l'été dernier;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU par le conseil d'accepter la facture #2174 de la RIGD Bas St-François au montant de 1400.\$;

Que des transferts de comptes soient effectués au montant de mille quatre cents (1400.) pris dans les postes budgétaires (02-190-00-729), (02-320-00-454), (02-451-10-446) et affectés dans le poste budgétaire (02-451-11-690) :

(02-451-11-690) 700.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-190-00-729)

(02-451-11-690) 398.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-454)

(02-451-11-690) 302.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-451-10-446)

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement de la facture, pris dans le poste budgétaire (02-451-11-690).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-234) CHLORURE DE CALCIUM LIQUIDE 2012

CONSIDÉRANT que la municipalité désire faire effectuer l'épandage de l'abat-poussière sur ses chemins de gravier au printemps;

CONSIDÉRANT que « CALCLO INC. » offre à la municipalité la possibilité de faire l'achat de l'abat poussière pour la saison 2012 au même prix que la saison dernière, soit 0.286\$/ litre pour le chlorure de calcium liquide 35%;

CONSIDÉRANT que la commande doit être donnée avant le 15 décembre de cette année pour conserver ce prix;

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la Municipalité de Lefebvre fasse l'achat de chlorure de calcium liquide 35% de la compagnie "Calclo Inc." au coût de 0.286\$/litre plus taxes incluant le transport et l'épandage, soit une quantité approximative de 32 000 litres;

Que l'épandage du chlorure de calcium liquide soit prévu pour le printemps 2012;

Qu'une somme de dix mille trois cents dollars (10 300.\$) soit autorisée pour cette dépense, prise **au budget 2012** dans le poste budgétaire (02-320-00-629).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

RÈGLEMENT DE TAXATION 2012 /MRC DE DRUMMOND

La secrétaire-trésorière mentionne aux membres du conseil, que la municipalité peut exercer son droit de retrait dans les règlements de taxation de la MRC Drummond, soit les numéros MRC-664, MRC-665, MRC-667, MRC-668, MRC-669, MRC-670, MRC-671, MRC-685, MRC-686 et MRC-687.

(11-12-235) COUR DU QUÉBEC, DIVISION DES PETITES CRÉANCES / JUGEMENT

CONSIDÉRANT le jugement de la Cour du Québec, Division des Petites Créances concernant la requête de Monsieur Germain Provost suite à des dommages à son véhicule;

CONSIDÉRANT que la tribunal condamne la municipalité à payer au demandeur la somme de 1462.16\$ avec intérêts au taux légal de 5% l'an et l'indemnité additionnelle prévue à l'article 1619 du Code civil du Québec, et ce, à compter du 12 mai 2011;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par le conseil d'autoriser le paiement de 1 615.28\$ (capital, intérêts & dépens) à Monsieur Germain Provost;

Qu'un transfert de compte soit effectué au montant de mille six cent seize dollars (1 616.\$) pris dans le poste budgétaire (02-320-00-649) et affecté dans le poste budgétaire (02-320-00-995) :

(02-320-00-995) 1 616.\$ pris dans le poste budgétaire
(02-320-00-649)

Que ce montant soit pris dans le poste budgétaire (02-320-00-995).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-236) ADHÉSION 2012 À L'OBV YAMASKA

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lefebvre fait partie du bassin versant de la Yamaska;

CONSIDÉRANT que l'Organisme du bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska) sollicite la Municipalité de Lefebvre pour une contribution annuelle (année 2012) d'un montant de cinquante dollars (50.\$) comme reconnaissance de partenariat et engagement moral;

Proposé par : Rachel Laflamme

Appuyé par : Lina Lacharité

IL EST RÉSOLU par la Municipalité de Lefebvre de verser une contribution pour l'adhésion 2012 de cinquante dollars (50.\$) à l'Organisme de bassin versant de la Yamaska (OBV Yamaska);

Que la secrétaire-trésorière soit autorisée à faire le paiement à « OBV Yamaska » au montant de 50.\$, pris dans le poste budgétaire (02-130-00-494).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-237) SIUCQ / DESSERTE EN MESURES D'URGENCE 2012

CONSIDÉRANT l'offre d'adhésion pour l'année 2012 du SIUCQ;

Proposé par : Roger Tessier

Appuyé par : François Parenteau

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre n'adhère pas au SIUCQ pour l'année 2012.

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-238) RÉCOMPENSE BRIGADE SCOLAIRE JUNIOR

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Chênes récompense la brigade scolaire junior en offrant un cadeau de qualité aux brigadiers en juin 2012;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire demande la participation financière de la municipalité;

Proposé par: Denis Laroche

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre participe au financement de la récompense brigade scolaire junior;

Qu'un montant de deux cents dollars (200.\$) soit autorisé pour cette dépense, prise **au budget 2012** dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

(11-12-239) BOURSES ÉTUDIANTES / CEGEP DE DRUMMONDVILLE

CONSIDÉRANT la demande de participation à une bourse étudiante, volet municipalité édition 2011-2012 par le Cégep de Drummondville;

CONSIDÉRANT que cette bourse est remise à des étudiants de notre territoire en fonction des critères de réussite scolaire lors d'une séance régulière du conseil de la MRC de Drummond;

CONSIDÉRANT que le montant demandé pour la bourse **Lefebvre 1** est de cent cinquante dollars (150.\$) et pour la bourse **Lefebvre 2** est de deux cents dollars (200.\$);

Proposé par: François Parenteau

Appuyé par : Rachel Laflamme

IL EST RÉSOLU que la municipalité de Lefebvre participe à la bourse étudiante, volet municipalité édition 2011-2012;

Que la municipalité de Lefebvre verse deux bourses d'étude, soit une bourse d'étude au montant de deux cents dollars (200.\$) et la deuxième au montant de cent cinquante dollars (150.\$);

Que ces bourses soient remises à deux étudiants Lefebvrois pour leurs efforts et leur réussite scolaire;

Que ces bourses soient passées à la dépense en 2012, prises dans le poste budgétaire (02-190-00-990).

Adoptée à l'unanimité des conseillers

DOSSIER CENTRE MULTIFONCTIONNEL / ÉGLISE

Le comité du Centre Multifonctionnel demande à la municipalité de fixer une date pour la rencontre d'information pour les citoyens et par le fait même une date pour une réunion préparatoire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Je soussignée, Julie Yergeau, secrétaire-trésorière de la Municipalité de Lefebvre certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget pour les dépenses ci-haut.

Le 5 décembre 2011 _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière

COMMUNIQUÉ DE CORRESPONDANCES DIVERSES

- Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire : Plaintes
- MRC de Drummond : Procès-verbaux du 23 novembre 2011
- MRC de Drummond: Entrée en vigueur du règlement MRC-659
- RIGD Bas St-François : Procès-verbal du 28 novembre 2011
- CRE: Rencontre consultative dans la MRC de Drummond- Alliance centricoise pour la solidarité et l'inclusion sociale

(11-12-240) LEVÉE DE LA SÉANCE

Levée de la séance proposée par la conseillère Rachel Laflamme et appuyée par le conseiller Denis Laroche à 20:05 heures.

Signé: _____
Claude Bahl, maire

Signé: _____
Julie Yergeau, secrétaire-trésorière